

Charles-Joseph & Charles-Auguste VERMINCK

A LA MEMORI DE MOUSSU CHARLES VERMINCK

Un de sei vieis escoulan

*A soun fieu eminent, Moussu Verminck,
l'un dei decan, e l'un dei rei de la grandio endustrio Marsiheso.*

*Sus la plaço Verminck, en fâci de l'Egliso,
S'aubouro au bèu mitan, subre soun pedestau,
A la rigour dou tèms, au soulèu, à la biso,
Un brounze que retrais un tablèu famihau.*

*E se quauque estrangié nousdit : que valentiso
A la dreissa lou brounze à n'aquel immourtau ?
- Estrangié, - li diren - aquèu qu'emé mestrizo
Ensigné leis enfant, que viés adamoundaut,*

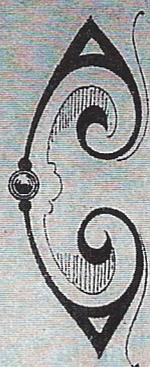
*Es Moussu « Charles » que pendènt quaranto annado
Dins Fuvèu nous larguè soun amo abrasamado
Ensignant sènso pauvo e lou bèn e lou bèn ;*

*Es lou mèstre d'escolo en qu, dins lou vilàgi,
Seis ancians escoulan toujours rendran ôumagi :
Faguè eima lou travai, leis art, la Franço e Diéu.*

Lou 22 de Mars 1906.

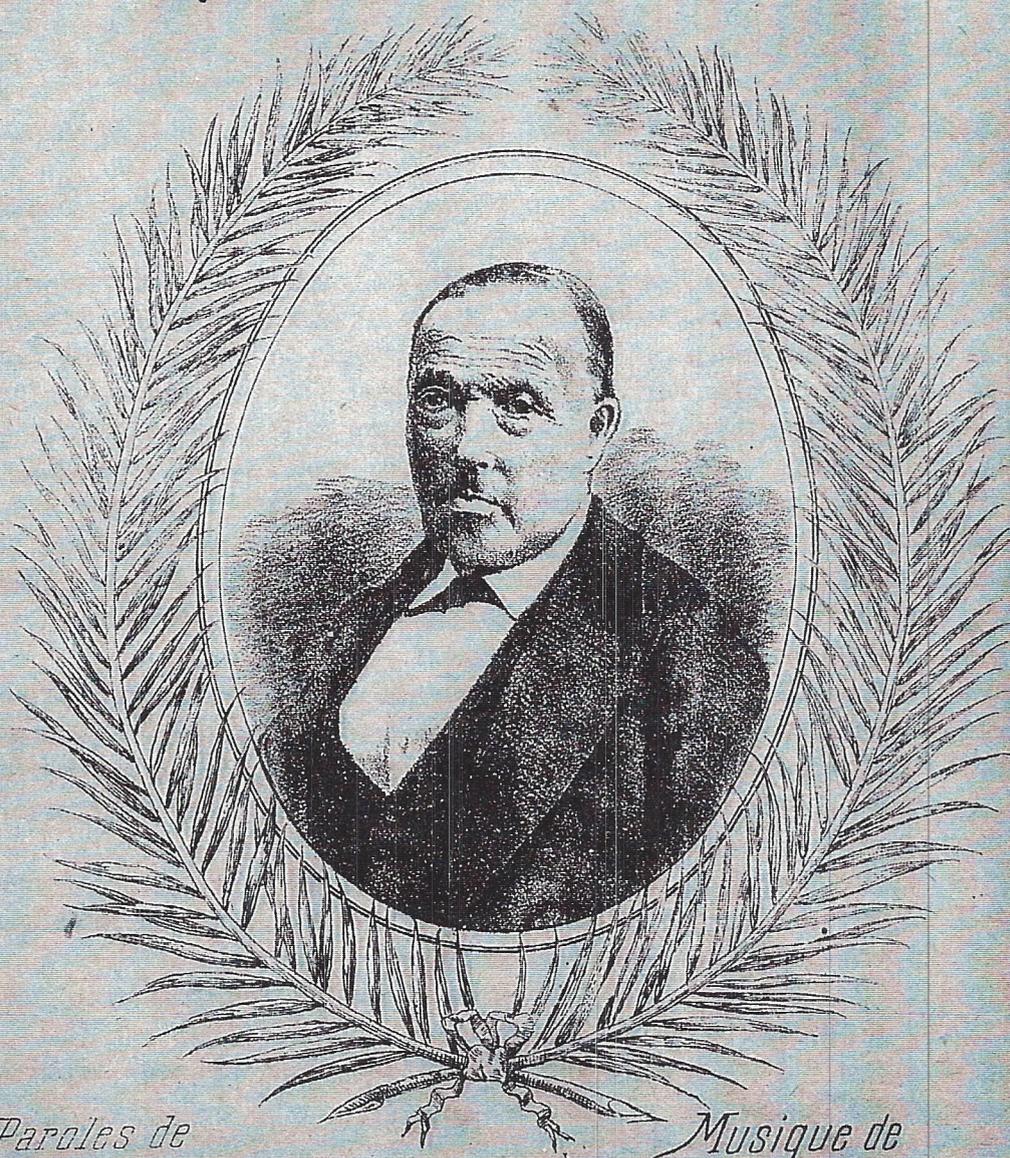
Ougèni LONG.

A Monsieur Charles VERMINCK.



Santate

pour 4 voix d'homme.



Paroles de

E. LONG



Musique de
CONSTANT CHAYNE

Propriété des auteurs pour tous pays.

Direct. de la Société Philharmonique de Fivesau (R. du Rhône)

*Exécutée le à l'occasion de l'inauguration de la statue
de M. Ch. Verminck sur la place qui porte son nom à Fivesau (B. du R.)*

Droits d'exécution, de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

Emile D'ONDY - de Musique à Roubaix (Nord)

Charles-Joseph VERMINCK

Extrait du bulletin des séances 1968-2 par Alb. Duchesne, conservateur au Musée Royal de l'armée et d'histoire militaire

Membre de la commission d'histoire de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer (A.R.S.O.M.) Hors commerce.

Joseph Verminck, père de Charles Joseph et grand père de Charles Auguste était né le 14 Juin 1749 à une dizaine de kilomètres de Poperinge, dans la commune actuelle de Roesbrugge-Haringe, chef lieu d'un des cantons de l'arrondissement d'Ypres sur Yser. Son père, Jacques, était natif de Roulers et sa mère, Marie Caudry de Haringe. De son mariage avec Jeanne-Claire Claeys, de Watou sur la frontière française, (à 5 km de Haringe) étaient nés quatre enfants, que le décès de leur mère, rendit bientôt orphelins .Aussi Joseph Verminck ne tarda t-il pas à épouser en secondes noces Marie Thérèse Collin, âgée de 46 ans, native de Poperinge, où elle résidait depuis son mariage avec Pierre Hauwen son concitoyen, qu'elle avait perdu et dont elle avait eu sept enfants. Précisons que Marie Thérèse était elle même la fille de Collin citoyen français puisque habitant Bailleul sur la Becque, affluent de la Lys, et de Marie-Elizabeth Bérat native de Poperinge également .

En plus des onze enfants que leur mariage avait rassemblés autour d'eux, Joseph Verminck et Marie-Thérèse Collin eurent un garçon: Charles Joseph Jacques, né à Poperinge le 17.10.1799 . Poperinge avait été rattachée en 1797 par le traité de Campo -Formio à la République Française. Le 7.02.1801, Charles-Joseph Jacques eut une petite sœur Geneviève, qui décédera deux semaines plus tard .

Au moment de la naissance de son dernier fils, Joseph Verminck 60 ans et sa femme 47. Il se dit tisserand, et de manière un peu malhabile mais ferme, il signe la déclaration de naissance, en salle publique de la Commune de Poperinge

Le 22 .09. 1804 à neuf heures du soir, Joseph décéda, laissant le petit Charles, âgé alors de cinq ans, à la garde de sa mère, privée de toutes ressources .

Qu'advint-il de l'enfant ? D'une manière inespérée, on a trouvé de nombreux détails de ses années de jeunesse et d'adolescence .

Nous ne nous y arrêterons que dans la mesure où un avenir inattendu, pour ne pas dire franchement imprévisible s'ouvrira pour le petit Charles Joseph Verminck .

Peu après la mort de son père, l'enfant fut confié à un prêtre, directeur de maîtrise de la paroisse de Notre-Dame de Poperinge. Charles restera sept ans chez lui ainsi qu'à son école, il avait une très belle voix. Après sa 1 ère Communion, en 1812, une place d'apprenti lui fut offerte . C'était l'indispensable moyen pour lui d'apprendre un métier, tel celui de tisserand pratiqué par son père. Mais son patron ne tarda pas à réaliser que Charles nourrissait des aspirations moins manuelles et c'est sur son conseil, que le jeune homme alors âgé de treize ans, se vit confier à l'instituteur qui était précisément l'organiste en titre de l'église Notre-Dame de Poperinge .

Dés lors Charles profita de ce nouvel «écolage» pour faire de grands progrès, dans sa langue maternelle, le flamand, à l'exclusion de celle des autorités françaises, que les revers de l'Empire napoléonien avaient obligée d'abandonner, en même temps que la Westflandre au début de 1814.

L'adolescent fut bientôt en mesure, d'assister l'instituteur, s'étant perfectionné en musique sacrée d'accompagner les offices .

C'est dans cet ordre d'idées, que Charles connut de premiers bouleversements d'une vie sans problème apparent.

Impressionné, comme l'un de ses cousins et ami, François Bellander par le passage à Poperinge, d'un religieux trappiste, il profita de sa rencontre chez une tante pour le questionner sur son genre de vie. Avec François Bellander, il décida ensuite à se consacrer au sacerdoce .

En Août 1816, tous deux quittèrent la vieille ville flamande, pour se présenter au Père Supérieur d'une Trappe qui se fondait en Picardie, à Cuignière, auquel on les avait recommandés.

Les premières difficultés naquirent de leur ignorance de la langue française, mais ne les découragèrent nullement. S'exprimant par gestes, ils arrivèrent à Cuignière, où, on commençait tout juste à édifier le couvent. Sans plus attendre, les jeunes gens reprirent la route en direction de Mortagne, à 136 km de Paris .

La Trappe qu'ils cherchaient s'ouvrit à eux. La vie, qu'y menait les moines ne répondant pas à l'idée qu'ils s'en faisaient . Ils quittèrent le monastère avant la fin de l'année 1816 .

Le hasard fit, qu'en repassant à Cuignière, une dame leur parla d'un certain Père Charles, Supérieur de la communauté des Frères Gris (les Pères de la Retraite) Ceux-ci avaient une maison à Montrouge, près de Paris, et une autre à Aix en Provence, qui serait , sans nul doute, prête à accueillir de nouveaux postulants. Forts de l'appui promis, les deux cousins, après un bref retour et des adieux émouvants au sein de leurs familles, à Poperinge (Février 1817), orientèrent leurs pas vers Montrouge où les attendait effectivement le Père Charles. Nantis de ses recommandations et de ses conseils, ils quittèrent celui-ci le lundi de Pâques 1817. Après deux jours de repos à Autun, où résidait l'aumônier de la congrégation .

La diligence les amena à Aix-en- Provence le 28 Avril.

La maison des Pères se trouvait, à l'époque, rue du Bon Pasteur, ils s'installeront plus tard près de la porte Bellegarde (1819.).

Accueillis parmi les Frères Gris, les jeunes gens apprirent consciencieusement le français et le latin parmi d'autres disciplines. François Bellander, après un séjour de quelques années, songea de nouveau à la Trappe, partit pour Aiguebelle et y devint prêtre. Nous le retrouvons en 1827, vicaire à Montpellier.

Charles Joseph, lui pensait de plus en plus à l'enseignement. Dès 1821, «il faisait la classe» de 6°, puis celle de 4° et en 1822 celle de 3°.

De l'isolement où l'avait laissé le départ de son cousin, la visite de l'aumônier de la congrégation, jadis rencontré à Autun, le tira. Le Père Eyméric venait d'être nommé curé à Fuveau, canton de Trets . Charles Verminck céda à son insistance et s'installa à Fuveau, où lui fut confié l'instruction de quelques jeunes gens. Il forma de surcroît, en pensant probablement à sa propre enfance, à Poperinge, un petit chœur de musique sacrée pour chanter à l'église au cours des offices .

Lorsque Mr Eyméric quitta la cure de celle-ci, Charles refusa de le suivre et se décida à ouvrir une école privée à Fuveau.

L'autorisation d'enseigner à l'école publique du village date du 20 Décembre 1824, douze jours après qu'il eut obtenu son brevet .

Alors commença cette vie surchargée qu'il devait mener jusqu'en 1862, année de sa retraite. Il gardait ses élèves jusqu'à 7 heures du soir et organisait des répétitions de chant ensuite jusqu'à 11 heures. Sous le ministère de M Jassaud, (1822 -1830) on chanta une messe instrumentée, dont la partition avait 120 pages; des musiciens d'Aix formèrent l'orchestre. Le succès fut complet et la cause d'un accroissement d'élèves. M. Charles faisait la classe, dans le château Peysonnel, bien d'émigrés confisqué par la nation et vendu par lots. Il en avait acquis une partie appartenant à Joseph Moustier le 1er Octobre 1827. Des élèves arrivaient de tous côtés Gréasque Saint- Savournin, Belcodène, Meyreuil, Châteauneuf, Bouilladisse, recevant des pensionnaires, qu'il logeait au deuxième étage du château. (F*)

En 1822 il reçut la visite de son demi-frère Benoît qui signait, Verminck ecclésiastique, qui seconda ainsi, le Curé intérimaire de Fuveau, Eugène de Mazenod, Supérieur fondateur de Missionnaires de Provence, futur Evêque de Marseille, canonisé par notre Pape Jean-Paul II le 2.12. 1996, dont nous trouvons le paraphe sur certains actes des registres de la catholicité.

Il vendra sa partie du château Peysonnel le 14.1.1861. C'est l'actuel Cercle Saint -Michel, racheté progressivement par les anciens curés de Fuveau (Joubert, Bourdet, Issalène, Penon et Moisan) et donné à l'association.

Charles-Joseph (Mr Charles) enseigne aux enfants dans la journée et aux adultes le soir. Les mines du Rocher bleu assument le coût de la scolarité des enfants de mineurs. Il achètera une maison, qui est encore propriété de ses héritiers rue des lices, devenue rue Barthélémy Niollon. Si l'on en juge par la qualité de l'écriture et de la prose des adultes qui, lorsqu'ils étaient enfants suivirent l'enseignement de ce maître, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il fut de grande qualité; voir entr'autres les deux carnets noirs d'Hippolyte Dépousier et l'hommage que lui rendirent Eugène Long pour les paroles, Constant Chayne pour la musique dans.. « La Cantate» qu'ils composèrent à l'occasion de l'inauguration de la statue de Mr Charles sur la place de l'église. (G.G*)

Quelques souvenirs de la vie de cet instituteur modèle;

La famille augmentait, un nouvel instituteur, qui était venu s'installer à Fuveau lui enleva des élèves le travail dans les mines devenait précaire, il fallait diminuer le prix des rétributions scolaires. M. Charles se vit obligé, pour faire face à ses affaires, de prendre un travail supplémentaire. Il accepta d'aller le jeudi et le dimanche soir donner des leçons de musique aux jeunes gens de Négrel.

A sa première visite il lui arriva même une aventure, assez désagréable. Personne n'avait pensé à lui préparer un lit, de sorte que quand, fort tard, M. Charles revint au ménage, on lui dit qu'au château tout le monde était couché; il n'avait qu'une ressource, celle d'aller coucher au grenier sur la paille; C'était au mois d' Août. Malgré cela, M. Charles, qui n'avait jamais couché que dans son lit, ne sut pas se garantir de la fraîcheur de la nuit en s'enfonçant dans la paille; il s'étendit tout simplement, une fenêtre étant ouverte et il eut froid. Quand le châtelain, Mr. de Montaigu, connut l'aventure, il le gronda amicalement et pour la suite lui réserva une chambre au château.

Si M.Charles eut beaucoup de succès dans son oeuvre, il le dut surtout à son talent réel d'éducateur. Il formait des hommes et des chrétiens. En effet à la base de son enseignement, il plaçait l'instruction religieuse, et c'était sur de fortes convictions chrétiennes qu'il élevait l'édifice. Il payait de sa personne et restait le modèle incontesté de foi ardente et de piété vraie; il acquérait, à cause de cela, une autorité qu'il conservait longtemps après la sortie de l'école.

Chaque jour, la prière était faite dans la classe et l'enseignement de la religion avait la place d'honneur et le maître revenait souvent sur les principes essentiels, afin que l'enfant ne les oubliât pas et les mit en pratique.

Chaque samedi, avant la sortie du soir, monté sur la marche de la porte d'entrée, M. Charles faisait un vrai sermon sur la fête du lendemain. Invariablement, il commençait par ces mots « Demain c'est Dimanche ! » puis, contrefaisant sa voix, il reprenait avec une voix d'enfant : « Bon ! s'anen ben regala ! » reprenant sa voix naturelle, d'un ton sévère, le maître disait : « Qui est-ce qui a dit cela ? est-ce toi Maurice ? » et Maurice répondait tout tremblant : « Non Monsieur ».

— A la bonne heure .

Puis, M. Charles commençait son exhortation dont la conclusion était : « N'ayez pas peur, ne rougissez pas paraître chrétiens, allez droit au but ». Il usait de ruse, quand il voulait savoir si tel de ses anciens élèves était resté fidèle à ses devoirs religieux. Il l'abordait, à la première occasion et lui disait : « Pardon, mon ami, n'est-ce pas vous, qui avez perdu votre mouchoir à la messe? » ou bien : « Ce n'est pas bien ce que vous faites Quoi Monsieur ?- parler comme vous le faites pendant tout le temps de la messe, ce n'est pas convenable! » Et le naïf de répondre : « Mais, Monsieur vous vous trompez je n'y était pas ! » - Alors le maître rappelait ses devoirs et ses obligations à son ancien disciple négligent ou indifférent. (F*)

Dans les archives municipales, nous retrouvons la constitution de la garde nationale de Fuveau en 1848, Charles Verminck parmi l'encadrement de la 1ere compagnie. (A.M*)

Vers 1858 M. Charles forma un véritable bataillon. Il s'ingéniait à distraire ses élèves les jours de promenade. Ayant remarqué qu'ils s'intéressaient aux exercices d'assouplissement, il résolu de créer un bataillon. Il y avait tambour et trompette, précédés d'un tambour major et d'un commandant galonné d'or. Comme soldats, cinquante lanciers, dont vingt blancs et le reste bleu. Il y avait même une cantinière. On avait choisi le plus beau des enfants, il avait une petite robe, comme les cantinières. Son père, qui était tonnelier, lui avait fait un petit baril des plus gracieux. On ne parle ni des sergents ni des caporaux. Une armée sans canon est vaincue d'avance, aussi le bataillon avait-il le sien. Il fut tourné en bois par le charron, peint couleur bronze, et placé sur un affût. Quand on voulait tirer, on allumait une forte boîte* placée en dessous. D'un peu loin, l'illusion était complète. Quant à la musique, elle était remplacée par un chœur de quarante élèves, qui chantaient des morceaux à 3 et 4 voix.

Le 9 Mai 1859, il y eut une excursion à Rousset. Ce jour là, pour faire honneur aux petits soldats, personne ne travailla; on fit l'exercice sur la place du pays; l'orphéon chanta; la petite armée comprenait près de cent enfants. Au retour le soir, il y avait tant de monde sur le cours que le capitaine, qui était à cheval, fut obligé de...jouer de son sabre pour frayer un passage à sa troupe.

En 1862, les grandes manoeuvres du bataillon eurent lieu à Gardanne. Un Dimanche matin, après la messe, quatre vingt enfants partirent. On avait fait comme en manoeuvres, réquisitionné des véhicules, chars, voitures, charrettes. Un peu avant d'arriver, le bataillon se rangea en ligne, et le capitaine fit tirer trois coups de canon.

Cette journée fut un triomphe, le dernier hélas! M. Charles en effet, peu de temps après, quittait l'enseignement et Fuveau pour prendre sa retraite à Marseille, auprès de ses enfants.

Tel fut ce maître incomparable que Fuveau sut apprécier et dont il a longtemps conservé le plus reconnaissant souvenir. (F*)

Arrivé à l'âge de la retraite après quarante ans d'enseignement à Fuveau, il avait accepté en 1862 l'hospitalité que l'aîné de ses enfants lui offrait à Marseille.....Il était veuf depuis le 17.12.1849 et ses plus jeunes enfants, nés en 1840, 1842, 1843 et 1848 avaient l'un après l'autre quitté le foyer paternel, comme leurs aînés un peu plus tôt.

Entouré d'affection et de sollicitude, l'ancien maître d'école s'éteignit le 1er Mars 1880. Les journaux locaux rendirent l'hommage qui était dû au père de celui qui était déjà considéré comme « une des plus grandes figures du commerce, de l'industrie et de l'armement marseillais ». Le Petit Marseillais 2 et 3 Mars 1880 . Jamais au fil des ans ne se perdra le souvenir de ce modeste ascendant.

On s'étonne, à bon droit, qu'en rendant hommage à l'homme d'affaires marseillais après son décès, on ait pu écrire dans l'encyclopédie des Bouches du Rhône : « Il n'était pas, comme la plupart, le descendant d'une vieille famille bourgeoise, mais simplement le fils d'un instituteur de campagne, mince personnage sous la Restauration. »

En fait, l'acte de décès conservé à l'état civil de Marseille, déclare Charles-Joseph Verminck domicilié au n° 44 du chemin des Chartreux et rentier (A. D des Bouches du Rhône). Il fut emporté par l'épidémie de pneumonie qui sévissait à Marseille depuis l'hivers (Gazette du Midi, 6 Mars 1880).

Il était chevalier dans l'ordre de Saint Grégoire le Grand et depuis de longues années membre de Fabrique de l'église des Chartreux de Marseille . (*MARSEILLE ET L'OUEST AFRICAIN tome8*)

Le 21.11.1825. Charles Joseph épouse Magdeleine Virginie BLANC née à Fuveau le 28.03.1806 de Rémy et de Thérèse Magdeleine Oulonne (Gardanne), elle décédera le 17.12.1849 d'un refroidissement attrapé dans ses cultures de la Louvière, 13 ou 14 enfants naquirent de cette union.

Le 21.04.1827 naissance de **Charles Joseph Auguste Parain Jean Joseph Auguste Vitalis**
Propriétaire, marraine Adelaïde de Boutassy Menut.

Le 30.09.1828-

Joseph Alexandre.

Le 1.03.1830-

François Marius Frédéric.

Le 10.03.1832-

Henriette-Appolonie-Magdeleine.mariée,à BLANC,

J-Jacques -Augustin-Marius, ouvrier mineur le 22.08.1850

Le 13.01.1834-

Joséphine Caroline Rosa.

Le 20.02.1836-

Julienne Caroline Josephine. + 2.03.1837.

Le 6.03.1837-

Louis Charles Joseph. + 12.02.1838.

Le 28.04.1838-

Michel Marius Joseph. +17.01.1857 *périt mer.**

Le 29.05.1840-

Victorine Jérphine Caroline. + 1.09.1913.

Le 20.11.1842-

Félicie Appolonie Alexandrine. (*célibataire*).

Le 23.12.1843-

Rose Henriet Franç. ooJ.MariusGiraud boulang 11.6.61

Le 04.03.1846-

Marie Michèle Josephine. +26.04.1853.

Le 15.03.1848-

Casimir Marius Charles .

Le 17 Janvier 1857, **mort de Michel Marius.** Le 16 au matin il montait à Notre-Dame de la Garde y remplissait ses devoirs de chrétien pour se préparer au grand voyage qu'il allait entreprendre : il avait entendu la messe et communié. Le soir, il s'embarquait pour la Gambie. Dans la nuit du 17, le navire ballotté par une effroyable tempête, tout désarmé alla s'échouer sur les côtes d'Espagne, l'équipage périt, tout comme les passagers.- M. Charles raconte dans ses mémoires quelle horrible émotion il ressentit, quand on lui fit deviner le malheur, qui venait d'arriver, lui, qui aimait tant ses enfants.(F* n° 39)

Le 14 Janvier 1861 Extrait de l'acte de vente de la partie du château appartenant à Charles Joseph Verminck. (Château Peysonnel, actuel cercle St-Michel)

M. Charles est tuteur de ses enfants mineurs :

Félicie Appolonie Alexandrine.

Rose Henriette . (se mariera à Girault J. Marius le 11.6.1861)

Casimir Marius Charles.

et mandataire des autres :

Henriette Appolonie , épouse Blanc mariage à Fuveau le 22.08.1850.

Josephine Caroline , épouse Raynal, brigadier des douanes à la Seyne.

Joseph Alexandre ,maître boulanger à la Seyne.

Charles Auguste , négociant à Marseille .

François Frédéric , négociant à Rio-Numez Côte Africaine.

Victorine Jérphine, épouse Berlingue boulanger à Fuveau.